

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.070

L'An Deux Mille Cinq, le 24 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 17 JUIN 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 17 JUIN 2005

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, Mlle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT  
M. BUJARD représenté par M. HUGENDBLER  
M. CAU représenté par Mme COURTIN  
M. COASSIN représenté par M. BIRON  
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN  
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : ASSOCIATION "LES REGATES" - CONVENTION D'OBJECTIFS  
ANNEE 2005

**VOTE** : 7 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Conformément à la loi numéro 2000-321 du 12 avril 2000, et compte tenu du montant des subventions qu'il est prévu de verser à l'association "LES REGATES" au titre de l'exercice 2005, il est nécessaire de conclure avec cette association dont la subvention est supérieure à la somme de 23.000 euros une convention d'objectifs.

Compte-tenu de l'avis de la commission des finances, il est proposé d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'association "LES REGATES".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de convention présenté,
- VU l'avis de la commission des finances,
- APRES en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir pour l'année 2005 avec l'association "LES REGATES"
- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer la convention d'objectif précitée

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 29 juin 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**